Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260327-D2026_014-DE

Département
Du Morbihan

COMMUNE DE LOCMIQUÉLIC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept du mois de mars à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de LOCMIQUELIC, dûment convoqué s'est assemblé salle du conseil à la mairie de Locmiquélic, sous la Présidence de Monsieur le Maire, Eric PATUREL.

Date de convocation : le 23 mars 2026
La séance a été publique le vendredi 27 mars 2026

Etaient présents : Madame IZAGUIRRE, Monsieur GUIDAL, Monsieur CAZEAUX, Madame SAINTAGNE, Monsieur RIBETTE, Madame RIBETTE, Madame BELLEGO, Monsieur BORGNIC, Monsieur MAINGUY, Madame BLAIZOT, Monsieur ROBERT C., Madame GUILLEVIC, Madame HEBERLE, Monsieur BENGON, Madame CHAUDRE, Monsieur DREANO, Madame DREAN, Madame LE QUER, Monsieur VARIOT, Monsieur GEOURJON, Madame RIPOLL-GHYS, Monsieur JEHANNO, Monsieur BALDOS, Madame KAMENSKY, Monsieur ROBERT X.

Absents ayant donné pouvoir : Monsieur FISCHER (procuration à Monsieur MAINGUY).

Absent : /

Secrétaires de séance : Madame LE QUER.

Conseillers en exercice : 27

D2026-014 COMPOSITION DES COMMISSIONS COMMUNALES

Exposé :

L'article L2121-22 du Code Général des Collectivités Locales permet au conseil Municipal de constituer, par délibération, des commissions composées exclusivement de conseillers municipaux.

Il s'agit de commissions de travail, d'étude de projet et de préparation des délibérations dont le nombre et les objets ne sont pas réglementés. Ces commissions ne prennent aucune décision mais émettent un avis à caractère purement consultatif.

Les différentes commissions municipales devront être composées de façon à respecter le principe de la représentation proportionnelle. Le conseil municipal doit s'efforcer de rechercher la pondération qui reflète le plus fidèlement la composition politique de l'assemblée, chacune des tendances représentées en son sein devant disposer d'au moins un représentant.

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260327-D2026_014-DE

Il est proposé au Conseil municipal de créer 3 commissions composées de 12 membres répartis comme suit :

- 9 issus de la liste majoritaire « AVEC ET POUR LOCMIQUELIC»

- 3 issus de la liste « L'AVENIR À BABORD »

Proposition :

COMMISSION « URBANISME ET CADRE DE VIE » (urbanisme – patrimoine – sécurité - sécurité routière - mobilités – environnement – développement durable – travaux – voirie)

Eric PATUREL	Liste majoritaire
Jean-Claude GUIDAL	Liste majoritaire
Sylvie IZAGUIRRE	Liste majoritaire
Christian CAZEAUX	Liste majoritaire
Ronan BORGNIC	Liste majoritaire
Annick CHAUDRÉ	Liste majoritaire
Charles ROBERT	Liste majoritaire
Isabelle HEBERLÉ	Liste majoritaire
Bruno FISCHER	Liste majoritaire
Ilona KAMENSKY	Liste minoritaire
Patrice JEHANNO	Liste minoritaire
Raphaël BALDOS	Liste minoritaire

COMMISSION « VIE QUOTIDIENNE ET CITOYENNE » (affaires scolaires – enfance/jeunesse - petite enfance – culture – vie sportive – mouvement associatif – festivités)

Eric PATUREL	Liste majoritaire
Marie-Gabrielle RIBETTE	Liste majoritaire
Jean-Claude GUIDAL	Liste majoritaire
Michèle SAINTAGNE	Liste majoritaire
Patrice BENGON	Liste majoritaire
Caroline GUILLEVIC	Liste majoritaire
Jean-Damien VARIOT	Liste majoritaire
Marie-Hélène BELLEGO	Liste majoritaire
Graziella DRÉAN	Liste majoritaire
Raphaël BALDOS	Liste minoritaire
Agnès RIPOLL-GHYS	Liste minoritaire
Xavier ROBERT	Liste minoritaire

Envoyé en préfecture le 31/03/2026
Reçu en préfecture le 31/03/2026
Publié le
ID : 056-215601188-20260327-D2026_014-DE

COMMISSION « FINANCES ET AFFAIRES GÉNÉRALES » (finances – économie – personnel – affaires générales – affaires sociales et solidaires – tourisme – intercommunalité – commerce)

Eric PATUREL	Liste majoritaire
Guénaël RIBETTE	Liste majoritaire
Michèle SAINTAGNE	Liste majoritaire
Christophe MAINGUY	Liste majoritaire
Annie BLAIZOT	Liste majoritaire
Christian CAZEAUX	Liste majoritaire
Marie-José LE QUER	Liste majoritaire
Stéphane DREANO	Liste majoritaire
Marie-Hélène BELLEGO	Liste majoritaire
Marc GEOURJON	Liste minoritaire
Xavier ROBERT	Liste minoritaire
Agnès RIPOLL-GHYS	Liste minoritaire

Après que le Conseil municipal dûment convoqué, en eut délibéré, la proposition est approuvée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Suivent les signatures

- POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

Le 30 mars 2026

Monsieur PATUREL
Le Maire

Madame LE QUER
La secrétaire